

Volume 1, numéro 1
printemps/été 2008



La Sarcelle

Bulletin municipal – ville.lasarre.qc.ca

Sommaire

La Patrouille à vélo de retour

La prévention et la sécurité
des citoyens : une priorité! p.3

Programme d'incitatifs à la rénovation

Du nouveau
pour 2008 p.7

La conservation du patrimoine

De plus en plus importante
pour notre région p.13





Normand Houde, maire
maire@ville.lasarre.qc.ca

C'est avec beaucoup de fierté que le personnel et les membres du conseil municipal vous présentent la première édition du tout nouveau bulletin d'information municipale des Lasarrois, «La Sarcelle».

Ce périodique publié trois fois par année sera distribué gratuitement à toutes les adresses résidentielles de la municipalité et il se veut un moyen de communication privilégié afin de rejoindre les contribuables de la municipalité. Il vous entretiendra, entre autres, des principaux dossiers de l'heure et contiendra des informations pertinentes afin de vous guider dans vos démarches auprès de nos services. De plus, vous y trouverez de judicieux conseils portant sur une foule de sujets, tels que : l'environnement, la sécurité, les travaux publics, l'embellissement, etc.

Nous vivons dans une ville qui nous offre une qualité de vie exceptionnelle. Beaucoup d'efforts sont investis afin de procurer à nos concitoyens des services impeccables et répondre avec efficacité aux demandes et aux besoins des Lasarroises et Lasarrois. Alors, je vous invite à communiquer avec moi afin d'échanger vos commentaires et vos suggestions, de discuter d'un projet, de faire une demande ou une recommandation, ou pour formuler une plainte, car la notoriété de notre municipalité est le reflet des gens qui l'habitent.

Bienvenue aux séances du conseil

Les citoyens intéressés par la vie municipale peuvent assister aux séances ordinaires du conseil municipal, tenues tous les premiers mardis du mois, au 201, rue Principale, 2^e étage, à compter de 19h30.



Aldé Bellavance
Siège 1 quartier Sud



Yves Dubé
Siège 2 quartier Sud



Sylvain Boucher
Siège 1 quartier Centre



Marcel Fontaine
Siège 2 quartier Centre



Louis Côté
Siège 1 quartier Nord



Rita B. Barrette
Siège 2 quartier Nord



Marie-Félix Martin
8 ans

Concours

« Trouve un nom au nouveau bulletin municipal »

Un concours s'est tenu au mois de mars dans les écoles de la municipalité afin de trouver un nom au nouveau bulletin. C'est Marie-Félix Martin, 8 ans qui a suggéré le nom La Sarcelle. La sarcelle est un oiseau que l'on retrouve chez nous. Quatre prix de participation ont aussi été remis à Brittany Chassé, Mégan Lambert, Noémie Plante et Samuel Poirier. Merci à la centaine de jeunes participants !

La patrouille à vélo de retour pour une deuxième année

En collaboration avec la Sûreté du Québec et la Commission des loisirs de La Sarre, la Ville de La Sarre embauchera d'ici quelques semaines, deux étudiants(es) en technique policière afin d'offrir un milieu sécuritaire à ses familles et à ses concitoyens. Les patrouilleurs (euses) à vélo circuleront dans les rues de la municipalité pour sensibiliser les citoyens à la sécurité et aux règlements municipaux et ce, à compter de la mi-juin.

Attention: nouveau règlement et modifications

Règlement no.01-2008 établissant les règles d'utilisation et de comportement du sentier multifonctionnel

Le sentier multifonctionnel fait l'objet d'un nouveau règlement. Entre autres, il est interdit: de s'y promener en compagnie d'animaux, de circuler en véhicules tout-terrains, motoneiges ou autres véhicules récréatifs, de jeter des déchets et autres ordures, de consommer des boissons alcoolisées et de se vêtir d'une façon à ne pas respecter la pudeur des autres utilisateurs.

Modification au règlement no. 11-98 concernant le stationnement

Il est défendu à tout conducteur de véhicule de faire un virage en « U » dans les rues et avenues de la municipalité. De plus, nul ne peut immobiliser ou stationner un véhicule routier sur ou en bordure d'une bande cyclable dûment identifiée.

Modification au règlement no. 09-98 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics

Il est défendu d'entraver, de blasphémer ou d'injurier un agent de la paix ainsi que tout fonctionnaire municipal dans l'exercice de ses fonctions.

Ce **bulletin municipal** est publié **trois fois par année** par la **Ville de La Sarre** et est distribué gratuitement à chaque adresse civique.

Tirage
3800 exemplaires

Graphisme et impression
La Petite fleur,
publicité et design

Dépôt légal
Bibliothèque nationale
du Québec

Fait de papier
recyclé à 100%

Village-Relais



La Ville prépare son dossier de candidature pour devenir Village-Relais

Depuis janvier dernier, la municipalité prépare son dossier de candidature pour devenir Village-Relais. Un village-Relais est une municipalité qui offre, avec l'aide de ses commerçants, des services au moins comparables à ceux que l'on trouve dans les aires de service longeant les autoroutes, et ce, 24 heures par jour et 365 jours par année. On parle, entre autres, de service de restauration, de distribution d'essence, de dépannage mécanique et d'hébergement.

La constitution des Villages-relais vise quatre objectifs principaux :

- Accroître la sécurité des usagers de la route (automobiles, camions, autobus, véhicules récréatifs) en leur offrant des lieux d'arrêt accessibles en tout temps ;
- Offrir une diversité de services et une qualité d'accueil ;
- Inciter à l'amélioration physique des lieux et des bâtiments et à leur mise en valeur touristique ;
- Apporter un soutien au développement local et régional.

En tout, 45 villages-relais verront le jour au Québec. Pour plus d'information, visitez le www.mtq.gouv.qc.ca

Urbanisme

David Poirier succède à Jean-Marie Vezeau à titre de directeur de l'urbanisme depuis juin dernier. Détenteur d'une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional, David a débuté sa carrière à la MRC d'Abitibi-Ouest à titre de coordonnateur adjoint à l'aménagement. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre équipe.



David Poirier
Directeur de l'urbanisme

Le saviez-vous ?

La « gaillarde Goblin », illustrée sur la couverture, est la fleur emblématique de La Sarre. Il s'agit d'une vivace qui produit des fleurs jaunes et rouges en abondance. Sa période de floraison est de juin à septembre. Une indispensable dans la planification de vos plates-bandes ! À planter dans les endroits ensoleillés.

Une piscine cet été?

Les chaleurs de l'été approchent et vous avez prévu faire l'acquisition d'une piscine pour vous rafraîchir avec votre famille? Bonne idée, mais n'oubliez pas les règles de sécurité!

Voici en résumé les principales dispositions du **Règlement sur la sécurité dans et autour des piscines privées**:

- L'installation d'une piscine ou d'un spa requiert un permis émis par la Ville;
- Toute piscine d'une hauteur supérieure à 0,3 mètre et inférieure à 1,2 mètre doit être directement entourée d'une clôture infranchissable d'une hauteur minimum de 1,2 mètre (les spas font exception mais doivent être fermés par un couvercle impossible à enlever par un enfant lorsqu'ils ne sont pas utilisés);
- Toute piscine hors-terre d'une hauteur de 1,2 mètre et plus doit être munie d'un dispositif d'accès, échelle, escalier, rampe, qui peut être retiré, relevé, ou placé de manière à ne pas en permettre l'utilisation et empêcher l'accès à la piscine;
- Si une piscine est directement accessible à partir d'une habitation via une galerie, une barrière d'une hauteur minimale de 1,2 mètre doit être installée sur la dite galerie pour empêcher l'accès à la piscine. Cette barrière doit être munie d'un dispositif de verrouillage;
- Une piscine doit être située dans la cours latérale ou arrière de votre propriété. Elle doit être distante d'au moins 1,5 mètre de la limite du terrain et d'au moins 2,0 mètres d'un bâtiment principal.

Il n'y a pas de droit acquis concernant les normes relatives à la sécurité!

Afin de vous informer des normes et règlements concernant l'installation de votre piscine et de vous assurer que l'emplacement prévu est sécuritaire, communiquer avec Hydro-Québec.

Et pour les mesures de sécurité? Contacter la Société de sauvetage au 1-800-265-3093 ou visiter le www.sauvetage.qc.ca.

Le temps des rénovations

La période estivale est pour plusieurs l'occasion de réaliser ses projets de construction ou de rénovation. Les plans sont complétés, les matériaux achetés, le ciment prêt à être coulé... Avez-vous pensé à votre permis ?

Vous devez vous procurer un permis de construction ou de rénovation pour :

- La construction, l'agrandissement ou la transformation d'une maison, d'un garage, d'une remise ou d'un abri d'auto permanent ;
- L'installation d'une piscine ou d'un spa ;
- La suppression d'un logement ;
- La construction d'un puits ou d'un système de traitement des eaux usées ;
- La construction ou l'installation d'un poêle ou foyer extérieur fixe ;
- La pose d'une affiche ou d'une enseigne ;
- Le transport ou la démolition d'un bâtiment ;
- Tout type de rénovation d'un bâtiment, intérieure ou extérieure, dont le coût des travaux excède 400 \$.

Vous n'avez pas besoin d'un permis pour des travaux de peinture, l'installation d'une clôture, des travaux de réparation ou d'entretien normal d'un bâtiment dont le coût n'excède pas 400 \$, les abris d'auto temporaires pour l'hiver.

Les abris d'auto temporaires doivent être enlevés avant le 1^{er} mai.

Vous devez aviser la municipalité pour tout changement d'usage dans votre bâtiment.

LA SARRE



CARRÉMENT

MARTEAU

5000\$

COMPTANT
en subvention
pour la construction

CET ÉTÉ

AUTRE OPTION

Remise de la taxe foncière générale applicable aux années 2008, 2009 et 2010

RÉNOVATION

Pour les rénovations d'une valeur de 5 000 \$ et plus dans le secteur urbain, remise de la taxe foncière générale applicable à l'augmentation de la valeur imposable résultant des travaux de rénovation pour les années 2008 à 2011

CET ÉTÉ, JE ME CONSTRUIS À LA SARRE

INFO : 819 333-2282

BIENVENUE CHEZ-NOUS

Planter un arbre :

un geste simple qui rapporte beaucoup !

Dans le cadre du mois de l'arbre, la Ville de La Sarre vous invite à participer à l'amélioration de l'environnement par la plantation d'arbres sur votre propriété. En plus d'embellir votre milieu de vie, les arbres jouent plusieurs rôles d'importance : ils contribuent à améliorer la qualité de l'air, ils offrent des habitats pour la faune, ils peuvent protéger votre habitation des vents froids d'hiver, ils amortissent le bruit, etc.

Par-dessus tout, planter des arbres procure du plaisir et les regarder grandir encore plus.

Voici toutefois quelques conseils pour prévenir les mauvaises surprises :

N'oubliez pas que petit arbre deviendra grand ; évitez de les planter sous le réseau de distribution d'électricité ou trop près des limites de votre propriété ;

Certaines essences possèdent des racines envahissantes qui peuvent endommager gravement les fondations de votre maison ou les tuyaux d'aqueduc et d'égout publics. Les peupliers blancs, de Lombardie et du Canada, les saules à haute tige, l'érable argenté et l'orme d'Amérique doivent être plantés en deçà de six mètres de la ligne de rue et de quatre mètres de toutes limites de terrain. Pour notre mieux-être et celui de nos enfants, faisons ensemble de La Sarre une ville plus verte !

Liens utiles :

Comment planter un arbre :

www.afat.qc.ca/francais/doc_pdf/planter_arbres.pdf

Arbre Canada :

www.treecanada.ca/index_f.htm

Le bon arbre au bon endroit :

www.hydroquebec.com/quartiersansfil/pdf/bonarbre_sout2.pdf

L'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT), en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, organise une distribution populaire de plans au cours du mois de mai à La Sarre. Profitez-en pour vous procurer quelques arbres !



Membres du comité d'embellissement de La Sarre:

Sylvain Boucher, Renée Gervais, Lucette Lecours, Murielle Pronovost, Danielle Vallée et Normande Tremblay.

Concours

Le concours « Maisons et commerces fleuris » est de retour cet été. Participez en grand nombre en embellissant votre résidence ou votre commerce. De nombreux prix sont à gagner ! Veuillez noter que cette année, vous n'avez pas à vous inscrire.

Corvée de grand nettoyage

Comme à chaque année, le comité d'embellissement organise « La corvée de grand nettoyage ». La date n'est pas encore déterminée et vous sera communiquée le plus tôt possible.

Conférence

Dans le cadre du Salon du livre 2008, le comité d'embellissement vous convie à une conférence sur les **Tendances futures en horticulture**. Le conférencier invité est Serge Fortier, auteur de nombreux livres traitant d'horticulture et de divers sujets environnementaux. L'événement se tiendra au Théâtre de poche de La Sarre, le vendredi 23 mai, dès 19h00. Venez en grand nombre, c'est gratuit !

Jardin communautaire

La Ville de La Sarre met gratuitement à la disposition des citoyens intéressés des espaces de jardinage. Ils sont situés sur la rue du Parc, à côté du H.L.M.

Plusieurs espaces sont disponibles. Réservez dès maintenant en communiquant avec David Poirier, au 333-2282.

Bon jardinage à tous !

*L'eau est une richesse
naturelle épuisable...*

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit d'arroser les pelouses ou parterres par mesure d'économie d'eau potable. Toutefois, cette interdiction est levée entre 19h et 22h, les mercredis et samedis, pour les résidences dont le numéro civique est pair, et les mardis et vendredis, pour celles ayant un nombre impair. Il est strictement interdit d'arroser les pelouses les lundis, jeudis et dimanches... *tous ensemble, faisons en sorte d'en supprimer tout gaspillage!*

L'arrivée du printemps...

Grand nettoyage

Toute la population est invitée à participer à la Semaine du Grand Nettoyage qui se tiendra à la mi-mai. C'est l'occasion de faire le ménage du printemps dans la cour avant, latérale et arrière de votre propriété. Les camions de la municipalité circuleront pour recueillir les rebuts déposés en bordure des avenues, rues et routes. Surveillez la publicité.

Nettoyage du réseau d'aqueduc

Nous procéderons au nettoyage de notre réseau d'aqueduc du 28 avril au 2 mai. Le service sera affecté par des baisses occasionnelles de pression et ces travaux sont susceptibles de créer, dans certains secteurs, de l'eau brouillée durant cette période. En conséquence, nous demandons à toute la population d'utiliser le moins possible l'eau du robinet et d'apporter une attention spéciale lors de son utilisation, en particulier pour la lessive.

Le produit «Réunions, congrès, événements» est lancé!

C'est le 3 avril dernier que le nouveau produit «Réunions, congrès, événement» pour La Sarre et l'Abitibi-Ouest a été lancé. On veut se positionner avantageusement afin d'obtenir davantage d'événements représentant des impacts économiques importants. À cet effet, le Forum sur les Lacs de l'Abitibi-Témiscamingue s'est tenu chez-nous, en avril dernier, recevant plus de 150 personnes.

Prêt à recevoir les touristes!

Une deuxième gamme d'articles promotionnels de La Sarre, produite conjointement avec Le Paradis du Nord, sera disponible cet été, entre autres, à l'hôtel de ville et au bureau d'information touristique. Il s'agit d'une tasse et d'un petit castor en peluche, le grand préféré de l'an passé, à l'effigie des deux organisations. De plus, les nouveaux outils touristiques de La Sarre et d'Abitibi-Ouest sont aussi disponibles aux mêmes endroits.

Finances



Jean-Guy Giroux
Directeur des finances
et trésorier

Nous avons le plaisir de vous annoncer la nomination de Jean-Guy Giroux au poste de directeur des finances et trésorier. Membre de l'ordre des comptables agréés, il cumule plus de 20 ans d'expérience à titre de directeur des finances et contrôleur dans une entreprise régionale d'alimentation. Il s'est joint à l'équipe en octobre dernier.

N'oubliez pas que le 1^{er} juillet est la date limite pour le deuxième versement de votre compte de taxes 2008. Vous pouvez acquitter votre paiement par la poste, par Internet auprès des institutions financières qui offrent ce service ou au comptoir de l'hôtel de ville, situé au 6, 4^e Avenue Est (argent ou chèque), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Si vous n'avez pas reçu votre compte, ou en cas d'incertitude, il est de votre responsabilité de vous assurer que votre dossier est à jour en communiquant avec le service à la taxation.

Travaux publics

Outre les travaux réguliers, voici les travaux d'amélioration prévus au cours des prochains mois :

Nature des travaux

Réfection égout sanitaire et pluvial, fondation et pavage

Construction de nouveaux trottoirs

Construction d'un nouveau réservoir d'aqueduc d'une capacité de 350 000 gallons avec poste de surpression

Développement d'une nouvelle avenue et de 10 terrains pour maisons mobiles

Localisation

1^e Rue Est, entre la 10^e Avenue et la Route 111

5^e Avenue Est, entre la 2^e Rue Est-Côté Sud et la 3^e Rue Est et sur la 1^{re} Rue, entre la 4^e Avenue et la 5^e Avenue Est-côté Ouest

Lot 38, Rang 7

Au Sud de la rue Bourget

Secteur sportif

Soccer

La période d'inscription se tiendra à compter du 5 mai prochain au Colisée de La Sarre.

Le début des activités aura lieu dans les gymnases de la Polyno à compter du 18 mai pour se poursuivre à l'extérieur lorsque la température le permettra.

Sentier multifonctionnel

Considérant son achalandage, dès que la température nous permettra de procéder au grand nettoyage, nous allons tout mettre en place afin que les adeptes de vélo et de patins à roues alignées puissent en profiter pleinement.

Camps de jour

Les camps de jour sont de retour du 30 juin au 8 août inclusivement. Surveillez la programmation qui sera bientôt disponible sur notre site Internet.

Bains libres

Il y aura des bains libres du 8 avril au 22 juin inclusivement. Nous vous invitons à vous procurer l'horaire de la piscine au Colisée de La Sarre ou sur notre site Internet.

Skate park

Il sera ouvert dès que la température nous le permettra. Les heures d'ouverture seront de 10h00 à 21h30, car il n'y a aucune éclairage sur le site.

Vélo

Le club Vélo Abitibi-Ouest organise des activités pour les adeptes de vélo de route et de vélo de montagne, dont les sorties hebdomadaires et la balade annuelle de juin. Consultez le www.veloabitibiouest.net pour de plus amples renseignements.





La conservation¹ de notre patrimoine

Étant de plus en plus importante dans notre région, la conservation du patrimoine consiste à identifier, à protéger et à faire connaître notre culture et notre histoire à la population. Il est donc important et responsable de veiller à la conservation de nos richesses patrimoniales, culturelles et naturelles afin que l'on puisse transmettre un héritage à nos futures générations. La définition du mot « patrimoine » est très large, c'est-à-dire qu'il peut s'agir d'une construction, d'un artefact, d'un bien mobile (peinture, vêtement), des coutumes, du langage, des chansons, des structures historiques, etc.

L'intérêt porté à la conservation du patrimoine touche le Québec dans les années 1960 où le gouvernement se dote d'un ministère des Affaires culturelles. En 1972, le gouvernement adopte une Loi sur les biens culturels qui accorde au ministre des Affaires culturelles le pouvoir de classer ou de reconnaître un bien. En Abitibi-Ouest, la Société d'histoire et du patrimoine de la région de La Sarre veille à la conservation du patrimoine. La population est invitée à visiter ses expositions et à consulter ses documents d'archives. Il est également possible pour l'organisme d'acquérir divers objets qui ont marqué l'histoire.

Notre patrimoine bâti

La Ville de La Sarre et la Société d'histoire et du patrimoine de la région de La Sarre souhaitent faire produire, par des spécialistes en immobilier et en patrimoine, un inventaire des bâtiments d'intérêt patrimonial sur l'ensemble de son territoire.

La population est donc invitée à communiquer avec nous afin de proposer des maisons ou constructions qui pourraient être considérées comme bâtiment historique.

C'est grâce aux efforts déployés par les citoyens, les organismes, les entreprises, la Ville ainsi que les deux palliers de gouvernements que notre patrimoine sera valorisé et ainsi conservé. Bien qu'une partie des richesses du passé soient perdues, plusieurs ont été sauvegardées, garantissant ainsi la survie du patrimoine au profit des générations futures.

Espérant vous accueillir dans nos locaux !
Joannie Létourneau, agente patrimonial

¹ Gouvernement du Québec: <http://www.mcc.gouv.qc.ca> et Patrimoine Canada: http://www.pch.gc.ca/index_f.cfm

Nouveau poste : agente de développement culturel



Marie-Luce Doré
Agente de
développement culturel

Depuis janvier dernier, Marie-Luce Doré occupe le poste d'agente de développement culturel. Originnaire de La Sarre, elle est de retour après avoir complété des études en multi-média, tourisme et gestion. Prête à réaliser son mandat issu de l'entente de développement culturel conclue entre la Ville de La Sarre et le ministère de la Culture, des Communications et de la Conditions féminine du Québec, l'affirmation de l'identité culturelle, le soutien aux arts et à la culture et finalement, l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle seront les trois axes principaux sur lesquels elle travaillera.



Bibliothèque municipale Richelieu de La Sarre

Située dans la Maison de la culture au
195, rue Principale, La Sarre
Tél. : 819 333-2294

Les coûts d'abonnement	Résidents	Non-résidents
Enfant (12 ans et moins)	Gratuit	5 \$
Étudiant à temps complet (13 ans et plus)	6 \$	9 \$
Adulte (13 ans et plus)	12 \$	18 \$
Familial	27 \$	40 \$
65 ans et plus	6 \$	9 \$
Organisme sans but lucratif	27 \$	40 \$
Carte audio-visuelle	12 \$	12 \$

L'Accessibilité 7 jours sur 7

Lundi au mercredi:	13 h à 17 h et 19 h à 21 h
Jeudi et Vendredi:	13 h à 21 h
Samedi et dimanche:	13 h à 17 h



Le Centre d'art Rotary

vous présente cet été...

Au Centre d'art

Du 20 juin au 31 août

Christiane PLANTE – Exposition « LA RÉALITÉ »

Vernissage : 20 juin, 5 à 7 à la Maison de la culture

Maître pastelliste canadienne et originaire d'Authier, Christiane Plante possède une renommée internationale. Dans son processus de création, elle s'inspire beaucoup de la région.

À la salle du conseil municipal

Du 1^{er} juin au 5 septembre

Élèves de Bruno WURTZ

Exposition « MÉMOIRE EN COULEUR »

30 artistes débutants, tous de la région, se sont laissés envahir, l'espace d'un moment par notre beau coin de pays, l'Abitibi.

À l'extérieur (rue Principale)

Du 18 mai au 1^{er} septembre

LAS'ART « DE L'OEUVRE... À L'AUTEUR »

La plus grande exposition extérieure de tout l'Abitibi-Témiscamingue ! Artistes professionnels, semi professionnels et débutants invitent les gens à venir parcourir le trajet et découvrir 40 œuvres, recto-verso, inspirées du thème du Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue qui se déroule à La Sarre.

Centre d'interprétation de la foresterie

600, rue Principale

Ouvert tous les jours du 18 juin au 1^{er} septembre,
de 10 h à 18 h. Entrée gratuite

Très représentatif du patrimoine abitibien, le Centre d'interprétation de la foresterie propose une visite guidée dans le passé et évoque les aspects les plus significatifs de la vie de chantier ainsi que l'histoire des moulins à scie.

Pour l'espace d'un été, La Sarre devient... une ville en art !

Événements

Spectacle de Marie-Hélène Thibert 3 mai, à la salle Desjardins

Fête de la famille 18 mai, au Centre de formation professionnelle du Lac-Abitibi
Une panoplie d'activités familiales dont le Brunch des chefs, troc-tes-trucs, activités sportives familiales...

Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue 22 au 25 mai, au Colisée

Festival équestre 29-30 mai 1^{er} juin, au Parc équestre (en face de Plaza La Sarre)
Place aux compétitions, parade de chevaux, tire de chevaux, spectacles en soirée...

Balade annuelle à vélo 1^{er} juin, départ au Centre de formation professionnelle du Lac-Abitibi

Fête des voisins 8 juin, au Jardin d'Oiseaux

Fête de la pêche 13-14 et 15 juin, au Lac-de-la-ville

Fête nationale des Québécois 23 juin, au Parc équestre (en face de Plaza La Sarre)
Venez festoyer au rythme de la formation « Le Vent du Nord », un incontournable de la musique traditionnelle du Québec.

Fête du Canada 1^{er} juillet, au Parc équestre (en face de Plaza La Sarre)
Le groupe « La Brassée » se produira sur scène chez nous. Feux d'artifice et animations diverses pour tous. Organisée par l'Association de hockey mineur de La Sarre.

Finale régionale des Jeux du Québec de vélo de montagne 6 juillet, au chalet 4-vents

Spectacle « Le Paradis du Nord » 10 juillet au 16 août, au Colisée Desjardins
De retour pour une quatrième année, ce spectacle historique relate les faits marquants du développement et de la colonisation de l'Abitibi-Témiscamingue. Plusieurs nouveautés.

La Sarre en fête 31 juillet, 1^{er} et 2 août, sur la 4^e Avenue Est
Jonglerie, clowns, jeux gonflables, maquillages et spectacles pour enfants amuseront les petits en après-midi. Sous le chapiteau, des soirées enivrantes vous attendent avec des spectacles country, rock, disco et rétro. En primeur pour l'été 2008, nous accueillerons le groupe «Duke Squad» formation québécoise suivant les rangs de Simple Plan.

EN CONGÉ !

Les services municipaux seront fermés :

Fête des travailleurs **2 mai** (congé reporté)

Journée nationale des Patriotes **19 mai**

Fête nationale des Québécois **24 juin**

Fête du Canada **1^{er} juillet**

Congé civique **4 août**

Fête du travail **1^{er} septembre**

COMMENT NOUS REJOINDRE :

Hôtel de ville • 819 333-2282

www.ville.lasarre.qc.ca

info@ville.lasarre.qc.ca

Commission des loisirs secteur culturel • 819 333-2294

Commission des loisirs secteur sportif • 819 333-2291

URGENCE : 819 280-1487, pagette

(composez ensuite votre numéro de téléphone)